

DÉCEMBRE 2021

1

MOUTIER

dans le Jura

Château de Delémont



Informations aux Prévôt.e.s sur le changement de canton

UN MAGAZINE PUBLIÉ PAR LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Nathalie

Barthoulot



Chères Prévôtoises, chers Prévôtos,

Vous tenez entre vos mains le premier numéro du magazine d'informations consacré au transfert de la ville de Moutier dans le Jura. Dans la foulée de celui-ci et dès 2022, deux numéros vous seront envoyés annuellement. Il nous tient à cœur de vous informer régulièrement de l'avancée du projet. Il est important que vous soyez partie prenante de ce transfert. Dans cette première édition, nous vous informons principalement des engagements du Gouvernement jurassien, des différentes étapes importantes qui interviendront jusqu'au transfert de la ville ainsi que de l'organisation mise en place pour accompagner ce processus. Le site www.jura.ch/moutier vous permettra également de trouver des informations pertinentes durant toute cette phase de transition.

J'ai eu l'occasion de le dire après le scrutin du 28 mars dernier : nous veillerons particulièrement à ce que chaque Prévôtoise et Prévôtos trouve sa place au sein du Jura, même les personnes qui se sont exprimées en défaveur du transfert de leur commune dans notre canton. Les avis, attentes et sensibilités de toutes et tous seront respectés. Cette diversité doit même être une force dans le projet à réaliser ensemble.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter, au nom du Gouvernement jurassien, de très belles et très lumineuses Fêtes de fin d'année à vous toutes et tous ainsi qu'à vos familles. Continuez à bien prendre soin de vous dans cette période particulière, en ne renonçant toutefois pas à profiter des bons moments qui se présentent. Un très Joyeux Noël et une excellente année 2022!

Nathalie Barthoulot
Présidente du Gouvernement jurassien



Découvrez
les vœux de fin
d'année du Gouvernement
via ce QR code

Le transfert de la ville de Moutier dans le Jura est un véritable projet de société. Nous sommes à l'écoute et à disposition pour répondre à toute sollicitation, en particulier et en premier lieu le responsable du projet au sein de l'administration jurassienne en la personne de Patrick Tanner. Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises ces derniers temps, la priorité numéro 1 du Gouvernement pour cette législature est d'accueillir Moutier dans les meilleures conditions et dans les meilleurs délais. Il est vraiment stimulant et émouvant d'imaginer que nous débiterons la prochaine législature en étant concitoyen.ne.s d'un même canton!

180

Emplois équivalents
plein temps transférés
dans la ville de Moutier

LE PORTRAIT DE

Patrick Tanner

**43 ans, marié, papa
de deux filles, domicilié
à Saint-Imier**



Formation

- Diplôme fédéral d'aptitudes pédagogiques en économie politique, économie d'entreprise et droit, à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle de Lausanne
- Diplôme d'économiste d'entreprise HES à la Haute école de gestion de Neuchâtel
- Maturité professionnelle commerciale à l'Ecole professionnelle commerciale supérieure de Moutier

Parcours professionnel

- Maire de Saint-Imier
- Responsable du système de gestion et enseignant au Centre de formation professionnelle Berne francophone à Saint-Imier, Moutier et Tramelan
- Associé - gérant ID3A à Saint-Imier

Engagements

- Président du Réseau des villes de l'Arc jurassien
- Membre du Conseil d'administration du Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres

Loisirs

- Marche, VTT, ski alpin
- Jardinage et bricolage
- Lecture

Contact

Chancellerie d'Etat
2, rue de l'Hôpital
CH-2800 Delémont
secre.moutier@jura.ch

ransfert

ectif de la ville
de Moutier

Nathalie

Barthoulet



QUESTIONS

Comment se fait-il qu'en tant que personnalité publique et bien établie de la ville de Saint-Imier vous ayez eu envie de vous investir dans ce projet tellement particulier pour ne pas dire délicat ?

Ce qui est intéressant avec le projet d'intégration de la ville de Moutier dans le Jura, c'est la notion de construction. Les débats avant les votations étaient clivants, délicats. Désormais, il s'agit d'agir pour créer et mener à bien un projet à tous points réellement unique.

Je n'ai pas grandi dans une famille particulièrement concernée par la Question jurassienne. Mon engagement a débuté lorsque j'avais une vingtaine d'années auprès de la formation Alliance Jurassienne, celle que je trouvais la plus ouverte et dynamique. Depuis, je me suis forgé une opinion et me sens concerné par la Question jurassienne. Je me définis aujourd'hui comme un Jurassien rationnel. Je suis habitant de Saint-Imier mais je me sens bien dans un espace assez vaste allant de Porrentruy à Neuchâtel.

Quelle est votre priorité dans ce dossier ?

Il est important pour moi de montrer aux Prévôtoises et Prévôtos que elles et ils seront bien accueillis dans le canton du Jura. Je souhaite m'engager pour maintenir les ponts existants avec les communes voisines de la ville. Dans un projet comme celui-ci, mon rôle est de mettre

en pratique la vision du Gouvernement jurassien. Je dois également donner le ton et il me tient à cœur d'agir dans une volonté d'ouverture.

L'intégration de Moutier sera un projet réussi si ?

Si les Prévôtoises et les Prévôtos se retrouvent dans ce projet de société, y compris celles et ceux qui auraient préféré ne pas changer de canton. Il est important que les habitantes et habitants de Moutier se sentent bien dans le Jura et que l'accueil se fasse de manière optimale.

Au niveau jurassien, il s'agit d'une belle opportunité pour renforcer l'Etat, amener une dynamique de renouveau et un élan positif. Ce doit être réellement un projet gagnant-gagnant.

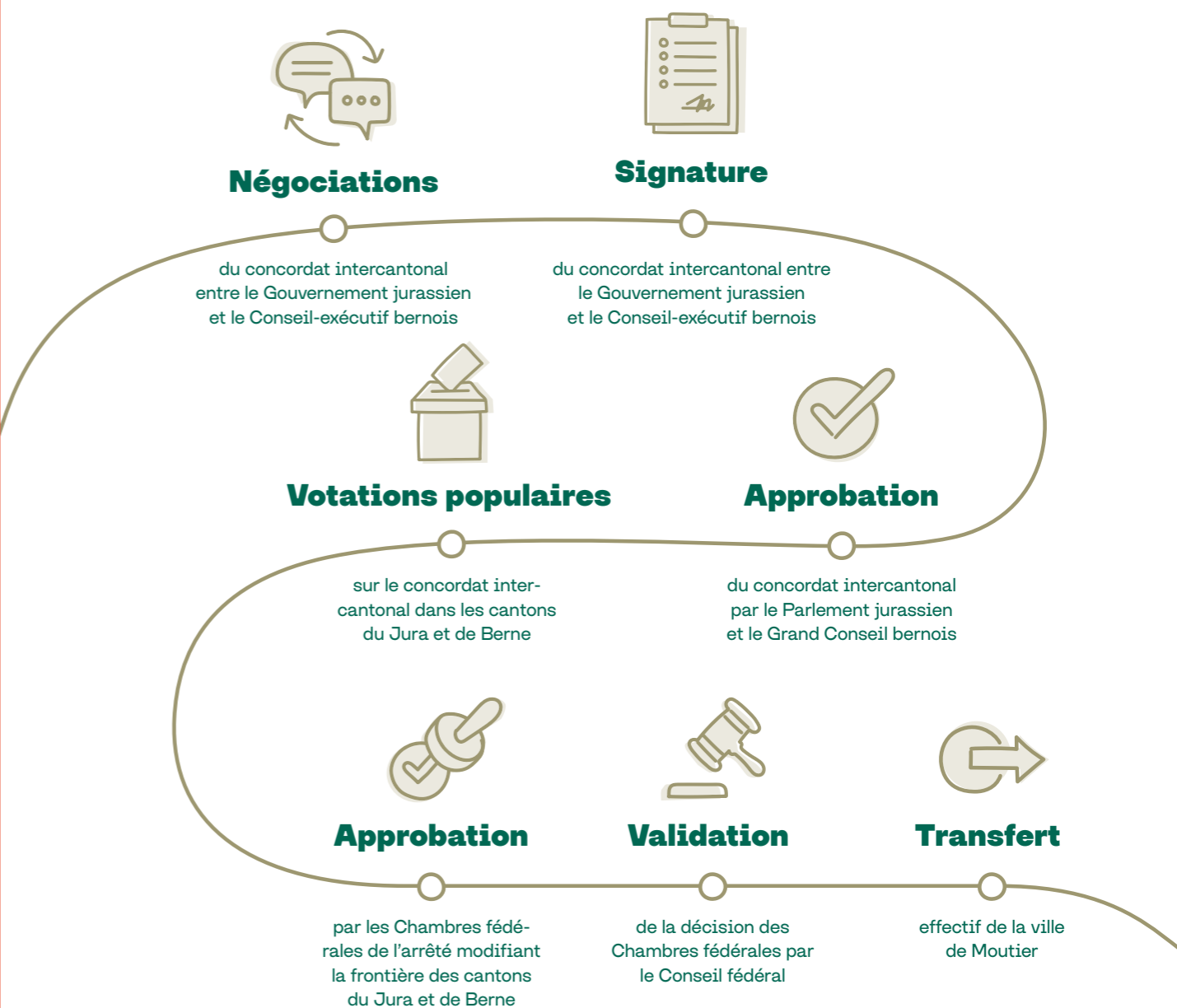
Que souhaitez-vous dire aux habitantes et habitants de Moutier ?

Je mettrai toute mon énergie pour que ce transfert se passe dans les meilleures conditions possibles et les meilleurs délais, tout en veillant à préserver les intérêts de chacune et chacun. Je suis conscient que cette période transitoire n'est pas très agréable et je suis à l'écoute des Prévôtoises et des Prévôtos. Elles et ils peuvent aborder sereinement ce changement de canton, car, au-delà de ma personne, l'Etat jurassien va faire le maximum en ce sens.

180

Emplois équivalents plein temps transférés dans la ville de Moutier

LES 7 ÉTAPES DU TRANSFERT



Chères Prévôtoises et Prévôtos,

Vous tenez entre vos mains une véritable zine d'informations sur le projet de Moutier dans le Jura. Les numéros de la zine 2022, deux numéros ont été publiés. Il nous tient à cœur de vous tenir au courant de l'avancée du projet. La zine est une véritable pierre d'attente de ce transfert. Nous vous informons du processus de votation du Gouvernement jurassien et de l'organisation de la votation ainsi que de l'organisation de la votation. Ce processus permettra également de vous accompagner pendant toute la durée de la votation.

Le transfert de la ville de Moutier est un véritable projet de société. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et en premier lieu à celles de l'administration jurassienne. Comme nous le faisons depuis plusieurs années, nous sommes à votre disposition pour cette législature. Nous sommes dans de très bonnes conditions et nous sommes prêts à vous accompagner dans ce projet. Nous débuterons la votation le 15 novembre 2022. Nous sommes à votre disposition d'un même

RÉGIOQUIZ

Testez-vous au Régioquiz

et devenez incollable sur les
petites et grandes richesses que
partagent le Jura et Moutier

Les lieux-dits

Que ce soit à Moutier ou aux Franches-Montagnes, en passant par l'Ajoie et la Vallée de Delémont, ils sont les marqueurs géographiques, intemporels et traditionnels de la région. Ils définissent un endroit précis que la plupart des habitantes et habitants situent les yeux fermés dans leur région. Les lieux-dits ont leur propre histoire. Ils font partie de notre patrimoine régional... un patrimoine partagé entre Moutier et le Jura.

Si vous obtenez

Moins de 5 bonnes réponses

La région et votre futur canton ont encore beaucoup à vous apprendre. Un conseil : prenez votre bâton de pèlerin et allez à la découverte.

Entre 5 et 10 bonnes réponses

Vous en savez déjà passablement sur votre région et votre nouveau canton. Vous avez un peu de temps avant le transfert pour parfaire vos connaissances.

Entre 10 et 15 bonnes réponses

Vous connaissez votre région et votre nouveau canton comme votre poche, bravo!

- La Comballerie •
- Pré-au-Prince •
- La fin •
- Chez-Jean-Germain •
- Les échelles de Graiteray •
- Queue-au-Loup •
- En Paradis •
- Champatau •
- Foradray •
- Haut-la-Derrière •
- L'Oiselier •
- Les Grottes •
- Sous-les-Cerisiers •
- Sous-la-Vieille-Eglise •
- La foule •

À découvrir dans les prochains Régioquiz

les points de vue à couper le souffle,
les particularités de la nature,
les figures populaires, etc.

Sauriez-vous placer les lieux-dits sur la carte ci-dessous?

Testez vos connaissances et tracez une flèche
du lieu-dit à la commune qui lui correspond sur la carte.

À vous de jouer!



La Comballerie - Moutier

Pré-au-Prince - Alle

La fin - Le Bémont

Chez-Jean-Germain - Les Bois

Les Grottes - Réclère

Sous-les-Cerisiers - Saignelégier

Sous-la-Vieille-Eglise - Soyhières

Queue-au-Loup - Boncourt

En Paradis - Bure

Champatau - Delémont

RÉPONSES

Des paroles aux actes

Un processus institutionnel lancé

Après le vote du 28 mars dernier, la signature de la Feuille de route le 22 septembre a officiellement marqué le début des négociations entre le Jura et Berne. Le Gouvernement jurassien met dès lors tout en œuvre (lire également ci-après) pour accueillir Moutier dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions.

Une fois le transfert effectué, au plus tard le 1^{er} janvier 2026, mais avant si possible, Moutier deviendra l'un des pôles urbains moteur dans le développement territorial jurassien. Pour le canton du Jura, la cité prévôtoise doit continuer à jouer un rôle de commune-centre à travers une offre riche et variée de services, de commerces, de loisirs ou encore de formation. Les meilleures solutions seront recherchées pour permettre le maintien des nombreuses relations que Moutier entretient avec les communes proches, dans un esprit de bonne collaboration intercantonale.

Un projet pour et avec les Prévôtoises et les Prévôtois

La population de Moutier sera associée aux travaux législatifs durant le transfert. Une modification de la loi d'organisation du Parlement jurassien, visant à créer une commission spéciale composée paritairement de député.e.s et de conseiller.ère.s de ville prévôtois, est sur les rails. Cette commission aura pour mandat d'examiner les accords intercantonaux ainsi que les modifications constitutionnelles et légales liés au transfert.

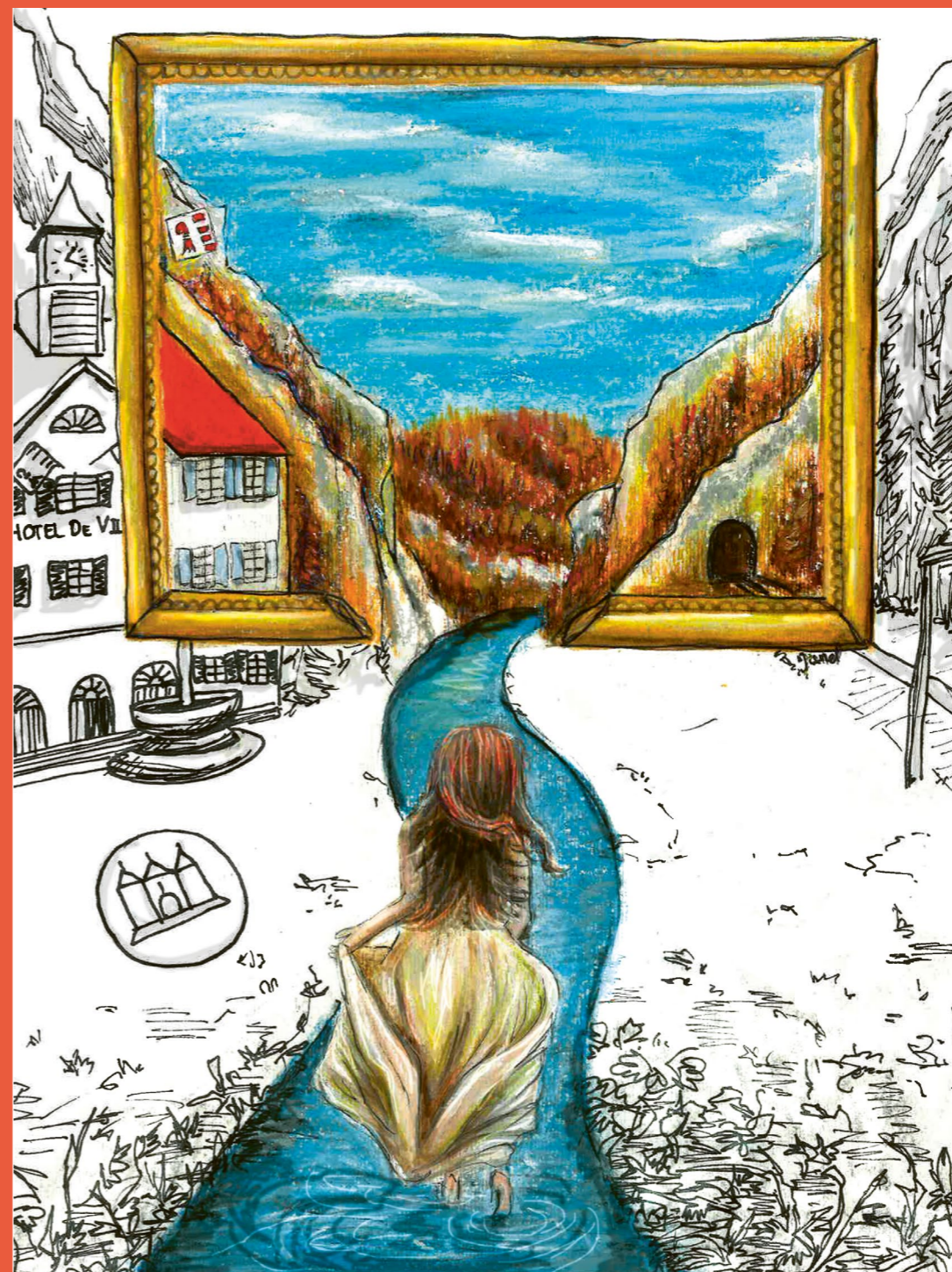
En vue de garantir des échanges réguliers et une bonne coordination entre le Gouvernement jurassien et le Conseil municipal de Moutier, un comité paritaire se retrouve déjà régulièrement. Ces échanges institutionnels sont appelés à se multiplier. Ils vont petit à petit être relayés, essaimer au sein des populations prévôtoise et jurassienne et se traduire par des échanges de plus en plus directs, entre associations, sociétés, clubs, etc.

Une organisation visant la proximité, la qualité et l'innovation

Le projet « Moutier dans le Jura » a été formellement mis sur pied au sein de l'Administration jurassienne. Un comité de pilotage, animé par Patrick Tanner, le chef de projet, comprend des représentants des Services clés devant accompagner le transfert. Les travaux s'articuleront en 4 axes : concordat et accords intercantonaux, administration innovante et de proximité, adaptation générale du cadre légal ainsi que collaborations et échanges interjurassiens. L'arrivée de Moutier constitue une opportunité pour l'Administration jurassienne de se réorganiser afin d'améliorer en continu la qualité des prestations fournies à la population. C'est l'état d'esprit qui anime les équipes engagées dans ce projet en tous points stimulant !

Avant le vote d'appartenance, le Canton du Jura a formulé différents engagements qui restent naturellement plus que jamais d'actualité!

CARTE BLANCHE



ent économique

tier bénéficiera des prations engagées sur que et ses entreprises des relations privilégiées suisse d'innovation trouve à Delémont. ons et d'expositions renforcé.



administratives atuites

e administrative défert de la commune le que l'échange de trication pour les nobiles - sera simpli-pour ses habitantes



Des paroles

aux actes

CARTE BLANCHE À

Janel Fluri



Pour chaque édition du magazine, un créateur ou une créatrice est invité.e à exprimer en illustration ce que représente pour lui ou elle l'arrivée prochaine de Moutier dans le Jura. Janel Fluri ouvre le bal pour cette première édition.

Elle décrit sa contribution avec ses mots :

«Après être rentrée dans le cadre, il est temps que Moutier intègre le tableau qu'elle a dans le cœur».

Née à Moutier en 2000, un temps établie dans la capitale jurassienne, Janel Fluri est une jeune artiste qui monte sur la scène culturelle jurassienne. Elle rayonne en réalité déjà au-delà. Après des études de peintre en décors à Versailles, elle a été engagée au Grand Théâtre de Genève, ville où elle vit actuellement, pour la réalisation des décors peints. En parallèle à cette activité professionnelle, dans son

atelier basé à Delémont, Janel poursuit différents projets personnels, à travers ses propres œuvres, expositions, éditions ou encore illustrations de bandes dessinées.

Découvrez et suivez l'artiste sur ses réseaux sociaux

@janelfluri sur Instagram
Janel Fluri sur Facebook

Avant le vote d'appartenance, le Canton du Jura a formulé différents engagements qui restent naturellement plus que jamais d'actualité!



Employés d'Etat

Au moment du transfert, l'engagement dans l'Administration jurassienne des habitantes et habitants de Moutier employés à la date du vote dans une unité prévôtoise de l'Administration cantonale bernoise est garanti. Il en ira de même pour les employés du canton de Berne dont le poste est transféré à l'Etat jurassien.



Scolarité obligatoire

Grâce à la conclusion de conventions intercantionales, les écoles des degrés primaire et secondaire I pourront notamment continuer d'accueillir des élèves en provenance des communes voisines.



Développement économique

La ville de Moutier bénéficiera des effets des collaborations engagées sur le plan économique et ses entreprises pourront nouer des relations privilégiées avec le Parc suisse d'innovation dont un site se trouve à Delémont. L'accueil de salons et d'expositions à Moutier sera renforcé.



Formation

Compte tenu des besoins de formation de la population, les autorités jurassiennes ont à cœur de régler, en collaboration avec le canton de Berne, l'avenir du ceff ARTISANAT présent à Moutier. Dans l'intérêt des élèves, elles souhaitent en priorité maintenir le ceff dans la cité prévôtoise ou à défaut y installer une division du Centre jurassien d'enseignement et de formation.



Démarches administratives gratuites

Toute démarche administrative découlant du transfert de la commune de Moutier - telle que l'échange de plaque d'immatriculation pour les véhicules automobiles - sera simplifiée et gratuite pour ses habitantes et habitants.



Institutions

Une fois la commune de Moutier jurassienne, elle formera, durant une période transitoire d'une législature, une circonscription électorale et pourra alors élire jusqu'à sept représentants sur soixante au Parlement jurassien (d'après l'évolution de la population).



Administration publique décentralisée

Au vu de son importance et de son rôle de commune-centre, Moutier accueillera plusieurs unités de l'Administration jurassienne notamment le Service des contributions, le Service de l'informatique, le Contrôle des finances et l'Office des sports. Pas moins de 180 postes équivalents plein-temps seront déplacés.



Développement territorial

La ville de Moutier deviendra l'un des pôles urbains dans lesquels il convient de concentrer l'habitat, les équipements et les activités d'intérêt cantonal. La cité prévôtoise jouera un rôle moteur dans le développement territorial jurassien et cela favorisera sa propre croissance démographique.

Suivez l'avancée du projet
sur le site ...

... et sur les réseaux sociaux
avec le hashtag

www.jura.ch/moutier

#moutierdanslejura



PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

Route des crèches, Bassecourt

4 décembre 2021 - 6 janvier 2022

Fête du chien nordique

29-30 janvier 2022, Saignelégier

Carnaval dans le Jura

25 février - 1^{er} mars 2022



à suivre ...

MOUTIER

JURA CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA